

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE – COMPLEXE SPORTIF DE LA VENISE VERTE - LOCAUX TECHNIQUES - CONVENTION D'OCCUPATION AVEC LA VILLE DE NIORT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGÉ, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

Titulaires absents suppléés :

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Michel PAILLEY

Titulaire absent excusé :

Gérard LABORDERIE

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Eric PERSAIS

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C17-09-2020-DE
Date de télétransmission : 06/10/2020
Date de réception préfecture : 06/10/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020

GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE – COMPLEXE SPORTIF DE LA VENISE VERTE - LOCAUX TECHNIQUES - CONVENTION D'OCCUPATION AVEC LA VILLE DE NIORT

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Depuis le 1^{er} mars 2018, dans le cadre de l'exercice de sa compétence en matière de construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, la CAN a confié à la Ville de Niort l'entretien et la gestion des équipements du site du Complexe Sportif de la Venise Verte.

La CAN ayant repris la gestion technique du site depuis le 1^{er} juillet 2020 et ne disposant pas de moyens propres pour assurer l'entretien des espaces verts, a décidé de confier à la Ville de Niort une prestation de services pour assurer l'entretien du site.

Il est donc nécessaire de mettre à disposition de la Ville de Niort les locaux techniques faisant partie du complexe sportif pour l'exercice de cette prestation (entreposage de matériel, véhicules, vestiaires...).

Une convention d'occupation du domaine public doit être conclue entre la CAN et la Ville de Niort, à titre gracieux, en application de l'article L.2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques, pour une durée d'un an reconductible deux fois pour la même durée.

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve la convention d'occupation du domaine public, entre la CAN et la Ville de Niort, à titre gratuit, précaire et révocable concernant les locaux techniques du complexe sportif de la Venise Verte,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à la signer.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claude BOISSON

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C17-09-2020-DE
Date de télétransmission : 06/10/2020
Date de réception préfecture : 06/10/2020